



HAL
open science

La forme averbale dans les proverbes français et anglais : quand l'absence de conjugaison tient lieu d'argument d'autorité

Benjamin Delorme

► To cite this version:

Benjamin Delorme. La forme averbale dans les proverbes français et anglais : quand l'absence de conjugaison tient lieu d'argument d'autorité. Etudes et travaux d'Eur'ORBEM, 2016, Proverbes et stéréotypes : forme, formes et contextes, 1 (1), pp.71-85. hal-01429476

HAL Id: hal-01429476

<https://hal.science/hal-01429476>

Submitted on 8 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

& ÉTudes Travaux 1/2016

LA FORME AVERBALE DANS LES
PROVERBES FRANÇAIS ET ANGLAIS :
QUAND L'ABSENCE DE CONJUGAISON
TIENT LIEU D'ARGUMENT D'AUTORITÉ

Benjamin DELORME

CELISO (EA 7332)

décembre 2016, pp. 71-85

Études et travaux d'Eur'ORBEM

Benveniste soutient dans « La phrase nominale » (*Problèmes de linguistique générale* 1, 1966, pp. 159-167) que cette structure est généralement utilisée en grec homérique afin d'introduire un argument d'autorité qui n'a pas pour vocation de décrire un fait dans sa particularité ; en outre, elle « n'apparaît que là où intervient le discours direct et pour énoncer une assertion de type "proverbial" ». Bien que la thèse de Benveniste ait été depuis l'objet de nombreux ajustements et critiques, il reste que la forme averbale est fréquemment utilisée dans les proverbes, en français comme en anglais, langues dans lesquelles la structure averbale n'est pas canonique (contrairement, par exemple, aux cas du russe, de l'hébreu ou du hongrois). Nous montrons ici à quoi tient l'affinité entre l'énoncé parémiologique français/anglais et la syntaxe averbale, après avoir dégagé les propriétés sémantico-syntaxiques des proverbes concernés. Le propos qui suit s'intéresse aux proverbes et, à l'occasion, aux dictons¹ en tant qu'unités phrastiques achevées, contrairement aux expressions idiomatiques ou *idioms*, parfois elles-mêmes tirées de proverbes, qui constituent des syntagmes ayant vocation à s'intégrer dans une structure propositionnelle hiérarchiquement supérieure. Si nous avons arbitrairement choisi de parler des proverbes, notre propos pourrait en principe s'étendre aux dictons, à condition toutefois de pouvoir se fonder sur une opposition consensuelle entre les deux notions chez les parémiologues, situation qui ne semble pas encore d'actualité.

POSITION DU PROBLÈME

La thèse de Benveniste sur la phrase nominale affirme la primauté de la fonction verbale (fonction cohésive qui est « en une certaine mesure indépendante de la forme verbale, bien que souvent les deux coïncident ») sur le verbe lui-même ; l'auteur postule en outre que le sens de la phrase nominale dans les langues indo-européennes anciennes correspond à l'expression d'une « qua-

1. Pour une distinction fine entre les deux notions, on se reportera notamment à G. Kleiber qui voit dans le trait [\pm humain] la ligne de partage entre les deux notions (Kleiber, 1999).

lité » (au sens le plus général) comme propre au sujet de l'énoncé, mais « hors de toute détermination temporelle ou autre et hors de toute relation avec le locuteur (...). [Une] assertion nominale, complète en soi, pose l'énoncé hors de toute localisation temporelle ou modale et hors de la subjectivité du locuteur. » (*ibid.*, p. 160). Dans ses emplois discursifs, elle « sert toujours à des assertions de caractère général, voire sentencieux ; (...) elle pose un rapport intemporel et permanent qui agit comme un argument d'autorité [nous soulignons]. » (*ibid.*, p. 162-163) C'est pourquoi, ajoute Benveniste, « elle convient si bien à ces énonciations où elle tend d'ailleurs à se confiner, sentences ou proverbes, après avoir connu plus de souplesse ». La thèse connaît des développements ultérieurs, entre autres chez Hagège (1985) puis Feuillet (1994) et chez d'autres auteurs pour des langues telles que le français (Lefeuvre, 1999 ; Morel, 2002 ; Krazem, 2003 ; Blanche-Benveniste, 2004), l'allemand (Behr & Quintin, 1997) ou l'anglais (Delorme, 2004 ; Chauvin, 2007), langues où la phrase nominale n'est pas une structure canonique. Dans ces langues, les énoncés nominaux présentent les propriétés suivantes :

1. Ils ne sont pas elliptiques.
2. Ils se démarquent de leur cotexte, généralement constitué de phrases verbales.
3. Ils remplissent des fonctions textuelles précises : énoncés cadratifs, récapitulatifs, explicatifs (épexégèses) ou évaluatifs.

La littérature existante s'est focalisée essentiellement sur les énoncés averbaux dans le discours littéraire ou journalistique et non, à notre connaissance en tout cas, à leur emploi pourtant fréquent dans les formes sentencieuses telles que les proverbes. La présente étude se propose d'étudier les proverbes averbaux anglais et, le cas échéant, leurs équivalents français, à la lumière de travaux récents dans le domaine parémiologique – notamment l'hypothèse de Kleiber (1999) sur le sens des proverbes – et tenter de donner un sens ou mieux, une *justification métalinguistique* à la syntaxe de ces énoncés, destinée à déterminer une sous-classe d'énoncés parémiques à l'aide de « propriétés linguistiques repérables », pour reprendre les termes d'Anscombe (2009).

Un rapide examen de la question révèle un paradoxe apparent : les phrases nominales sont souvent décrites sous l'angle du manque, de l'ellipse, défektivité due à l'oral² à une stratégie de moindre effort (elles constituent ainsi, en termes gricéens, une rupture de la maxime de qualité, qui les proscrit des discours institutionnel, scientifique ou académique) et à l'écrit à des facteurs stylistiques ou narratologiques (que nous ne détaillerons pas ici). Paradoxalement, le proverbe, même averbal, constitue en principe un énoncé autonome et plus ou moins figé³ ou en tout cas suffisamment stable formellement pour être reconnaissable et/ou interprétable. Comment dès lors expliquer la fréquence de la forme averbale dans les proverbes, notamment en anglais ? S'agit-il d'ellipses régulières, reposant sur les mécanismes de la grammaire ? Ces proverbes averbaux connaissent-ils un nombre limité de structures reconnaissables et éventuellement productives ? Par ailleurs, quels sont les degrés d'enfouissement du sens rencontrés et les types les plus courants de relations sémantiques entre les entités mobilisées par le proverbe ? Enfin, les proverbes de sens équivalent en français et en anglais partagent-ils aussi la même syntaxe, quand il s'agit de proverbes averbaux ?

PROPRIÉTÉS FORMELLES DES PROVERBES AVERBAUX.

MUCH SCIENCE, MUCH SORROW

On constate avant tout une fréquence importante de proverbes averbaux, généralement de structure binaire, au sein des parémiologies. Le *Penguin Dictionary of proverbs* (1983) recense un peu plus de 6000 proverbes, dont 358 ne comportent pas de forme verbale conjuguée. Sans tirer de conclusions hâtives, du fait de la grande marge d'incertitude induite par l'arbitraire éditorial et surtout par l'utilisation, à l'occasion de cette étude, d'un ouvrage unique bien que représentatif, on relève néanmoins une proportion de 5,8 % d'énoncés averbaux, proportion largement plus importante

2. Où ils sont, en fait, assez rares, si l'on en croit Morel (2002).

3. La thèse du figement a néanmoins fait l'objet d'un examen très critique par J.-C. Anscombre (2009).

que ce qu'on a pu observer dans un échantillon représentatif de prose contemporaine dans notre corpus de 2004⁴. Nous avançons l'hypothèse que le nombre important d'énoncés averbaux au sein des proverbes anglais (et peut-être plus encore au sein du corpus français, mais nous ne disposons pas de statistiques) n'est pas fortuit. On essaiera plus loin d'attribuer un sens à ces données. Pour l'heure on décrira plus avant les types d'énoncés relevés.

Nous les classons ici par ordre de fréquence, selon huit schémas syntaxiques (plus une catégorie indéfinie) accompagnés d'exemples représentatifs :

<SN, [and] SN> :	
<i>A good lawyer, an evil neighbour ;</i>	Bon avocat, mauvais voisin
<i>Early sow, early mow ;</i>	Semences hâtives avancent la moisson
<i>Garbage in, garbage out ;</i>	Données inexactes, résultats erronés
<i>Much coin, much care</i>	Plus on a d'argent, plus on a d'inquiétude
<Better XADJ than YADJ> :	
<i>Better a fearful end than fear without end ;</i>	Mieux vaut une fin effrayante qu'un effroi sans fin
<i>Better a portion in a wife than with a wife.</i>	Mieux vaut une femme de bien qu'une femme nantie de biens
<Neg SN (+SP)> :	
<i>No choice among stinking fish ;</i>	On ne choisit pas entre des poissons pourris
<i>No rose without a thorn ;</i>	Pas de rose sans épine
<i>No remedy but patience ;</i>	Il n'y a pas d'autre remède que la patience
<i>No day so clear but has dark cloud ;</i>	Il n'y a pas de belle journée sans nuages
<i>Without diligence, no prize.</i>	Sans diligence, pas de récompense
<SADJ, SADJ> :	
<i>Early wed, early dead ;</i>	Tôt marié, tôt trépassé
<i>Ever drunk, ever dry ;</i>	Qui a bu boira
<i>Lucky at cards, unlucky in love.</i>	Heureux au jeu, malheureux en amour

4. Selon les œuvres, on recense entre 0,02 % et 9 % d'énoncés averbaux, soit un énoncé toutes les 10 phrases en moyenne, seuil rarement dépassé car au-delà, l'énoncé nominal ne remplit plus sa fonction démarcative (cf. la caractéristique n° 2 ci-dessus). De fait, il perdrait alors sa saillance dans un environnement textuel où il serait devenu la norme.

<The more / the more> (ou avec le suffixe de comparatif, <The ADJ-er, the ADJ-er>) :	
<i>The dirtier [dirtier] the cosier ;</i>	Plus on est sale, mieux on se plaît
<i>The more cost, the more honour ;</i>	Qui sont en grands honneurs, molestés sont de mieux
<i>The fewer the words, the better the prayer.</i>	Moins on use de mots, meilleure est la prière
<Such/like N, such/like N>	
<i>Like author, like book ;</i>	Tel auteur, tel livre
<i>Like father, like son ;</i>	Tel père, tel fils
<i>Such beginning, such end ;</i>	Tel commencement, telle fin
<i>Like king, like people.</i>	Tel roi, tel peuple
<Neg N, neg N>	
<i>No cross, no crown ;</i>	Pas de couronne sans croix
<i>No root, no fruit ;</i>	Pas de fruit sans racine
<i>Nothing stake, nothing draw ; Nought laid down, nought take up (id.).</i>	Qui ne tente rien n'a rien
<SADV, SADV/SADJ>	
<i>Far from court, far from care ;</i>	Loin des grands, loin des tourments
<i>Out of sight, out of mind ;</i>	Loin des yeux, loin du cœur
<i>Soon enough, if well enough.</i>	Hâte-toi lentement

Autres : *Two things a man should never be angry at; what he can help, and what he cannot help* [Il existe deux choses pour lesquelles on ne devrait jamais se fâcher : ce pour quoi on peut faire quelque chose, et ce pour quoi on ne peut rien] ; *Thieve's handsel (gift) ever unlucky* [Bien mal acquis ne profite jamais] ; *Any port in a storm* [Par gros temps tout port est bon] ; *Sutton for mutton, Carshalton for beeves, Epsom for whores, and Eswell for thieves* [Sutton pour le mouton, Carshalton pour le bœuf, Epsom pour les prostituées et Eswell pour les voleurs] ; *You a lady; I a lady; who will milk the cow?* [Si tu es une dame et que je suis une dame, qui va traire la vache ?] ; *Third time lucky* [La troisième fois sera la bonne].

Cette typologie pourrait être affinée : on inclut dans la catégorie <SN, SN> des énoncés dans lesquels on aurait pu mettre en avant le rôle de la préposition et proposer une nouvelle catégorie <PREP SN, (PREP) SN> (par exemple *Of an evil crow, an evil egg* [De méchant œuf, méchant oiseau] ; *Of a small spark, a great fire*

où dans la traduction française figure un verbe conjugué destiné à expliciter le sens de la préposition [Petite étincelle engendre grand feu ; D'un petit gland sourd/naît un grand chêne]. On notera que les proverbes correspondants en français recourent tantôt à une formulation verbale (cf. verbes soulignés), tantôt à une formulation averbale, similaire à celle de l'anglais.

Nous aurions pu en outre distinguer au sein de la catégorie <Neg SN (+SP)> les énoncés incluant des prépositions telles que *with, without, among, to, on, etc.* de ceux qui comportent un BUT relatif (*No day so clear BUT has dark clouds* [Pas de belle journée sans nuages]), de ceux encore qui présentent une inversion de la structure attendue et une focalisation du SN en *no* (cf. *Without diligence, no prize*). Reste une catégorie indéfinie (« Autres ») où nous relevons des phénomènes aussi divers que des énumérations précédées par une tête nominale déterminée par une relative (*Two things a man should never be angry at; what he can help, and what he cannot help*) ; un SN au génitif suivi d'un SAdj (*Thieves' handsel (gift) ever unlucky; Third time lucky*) ; un SN déterminé par un syntagme prépositionnel (*Any port in a storm*) ; des SN juxtaposés, souvent avec une chute inattendue à caractère burlesque ou ironique (*Sutton for mutton, Carshalton for bees; Epsom for whores, and Eswell for thieves*) ; enfin des occurrences totalement atypiques où se cumulent des unités présentant des modalités de phrase différentes, trait en principe incompatible avec une définition de la phrase comme unité présentant une modalité de phrase et une seule (*You a lady; I a lady; who will milk the cow*, au sens de « Si tout le monde se croit au-dessus des tâches ménagères, elles ne seront jamais accomplies »). On relèvera pour autant de cette classification purement indicative que les proverbes averbaux présentent dans leur ensemble les traits habituellement associés aux proverbes en général, à savoir, (a) du point de vue formel, brièveté et concision, parallélismes, structures rythmiquement marquées, allitérations et assonances ; (b) du point de vue sémantique, l'emploi généralisé de paradoxes, métaphores, de champs lexicaux tirés d'un monde ancien (quoique Penguin donne *Garbage in Garbage out*, qui appartient au monde de l'infor-

matique), personnification, hyperbole.

Le tableau ci-dessous rend compte de la répartition numérique des occurrences :

Structure	Nombre d'occurrences	En pourcentage du total
SN, [and] SN	107	29,6
Better+SN	66	18,2
No+N	54	14,9
SADJ, SADJ	36	9,9
The more / the more	25	6,9
Such / like N, like N	12	3,3
No+N, no+N	13	3,6
SADV, SADV ou SADJ	9	2,5
Autres	36	9,9
TOTAL	358	100

On y relève une immense majorité de structures binaires, à valeur implicative (*Once paid, never craved* [Bien payé n'est jamais désiré], *Out of office, out of danger* [Loin des responsabilités, loin du danger], *Marry in may; rue for aye* [Mariage en mai, malheur à jamais], *Present to the eye, present to the mind* [Près des yeux, près du cœur]) ou axiologique (*Better X than Y*), qui évoquent les structures équationnelles dont Benveniste parlait déjà en 1950. Ce schéma binaire est tellement prégnant que des énoncés qui pourraient par ailleurs constituer des SN non autonomes syntaxiquement (*Third time lucky; any port in a storm*) sont dans le cadre de l'énonciation proverbiale spontanément interprétés comme binaires, avec des modalités propres à chaque proverbe :

Third time lucky → La troisième fois (1) sera la bonne (2).
Any port in a storm → Lorsque la tempête fait rage (1), on se contente de n'importe quel abri (2).

Nous remarquons en outre dans les proverbes à structure parallèle de type SN,/[and] SN, une fréquence importante des marqueurs de quantification, associés à des référents dénombrables

comme indéénombrables : *So many countries, so many customs* [Autant de pays, autant de coutumes] ; *Many lords, many laws* [Autant de seigneurs, autant de lois] ; *Jack of all trades, master of none* [Jeannot les mille métiers n'en maîtrise aucun] ; *Much science, much sorrow* [Avec beaucoup de sagesse on a beaucoup de chagrin]. De même, on relève de nombreux marqueurs de parcours temporel : *Once a whore and ever a whore* [Prostituée un jour, prostituée toujours] ; *Single long, shame at length* [Honni soit qui prolonge son célibat], *One year a nurse, and seven years the worse* [Nourrice un an, faînéante tout le temps]. La relative fréquence de ces deux classes de marqueurs n'a rien de surprenant, dans la mesure où elles participent toutes deux de la généricité inhérente au genre parémique, comme en témoignent les travaux de J.-C. Anscombe sur le passage du général au particulier dans les proverbes.

Nous relevons pour les quelque vingt pour cent d'énoncés négatifs la récurrence d'un schéma logique qui met le plus souvent en scène une relation entre deux termes dont le premier est normalement connoté positivement et le second négativement. Ainsi, sur le modèle <NO + SN prep SN>, on relève *No sweet without sweat* (noter la paronomase), *No choice among stinking fish*, *No coming to heaven with dry eyes* [Nul n'entre au paradis avec des yeux sans larmes], *No convenience without its inconvenience* [Pas de bienfait sans tracas], *No day so clear but has dark clouds* (antonyme de *Every cloud has its silver lining* [À toute chose malheur est bon]), *No flying from fate* [On n'échappe pas à son destin], *No garden without its weeds* [Pas de jardin sans mauvaise herbe], *No good apple on a sour stock* [Pas de bonne pomme dans un lot pourri], *No summer, but has its winter* [Pas d'été sans hiver]. Dans ce modèle, les termes sont réversibles et les positions respectives du terme positif et du terme négatif peuvent permuter : *No hair so small but has his shadow* [Pas de cheveu si petit qu'il n'ait une ombre], *No great loss but some small profit* [Pas de grande perte sans petit profit].

Au terme de ce bref parcours des propriétés relatives aux sous-classes de proverbes averbaux, quelle propriété unificatrice mettre en avant, sachant que leur seule propriété commune est

l'absence du verbe, traditionnellement considéré comme fédérateur de l'énoncé ? On montrera en quoi les proverbes averbaux ne sont pas des énoncés auxquels il manque un verbe, mais des structures possédant une organisation interne et une véritable autonomie énonciative.

À LA RECHERCHE D'UNE PROPRIÉTÉ COMMUNE
À L'ENSEMBLE DES PROVERBES AVERBAUX

La structure parallèle de type <Like N, like N> est productive (*Like author, like book* [Tel auteur, tel livre], *Like counsellor, like counsel* [Tel conseiller, tel conseil], *Like people, like priest* [Tel peuple, tel prêtre], *Like mother, like daughter* [Telle mère, telle fille] en anglais comme en français [Tel père, tel fils, Tel maître, tel valet, Telle vie, telle fin, etc.]. Le *Robert* décrit cette structure comme une phrase elliptique, c'est-à-dire un énoncé dans lequel on peut rétablir le matériau linguistique faisant défaut. Mais la glose verbale apparaît bien vite problématique. Georges Kleiber (1999, p. 52) a expliqué pourquoi « une dénomination n'est jamais équivalente sémantiquement à sa ou ses paraphrases, précisément parce que les paraphrases n'ont pas le statut de dénomination ». Outre qu'une définition rigoureuse de l'ellipse ne concerne que du matériau linguistique récupérable dans le contexte à gauche⁵, les proverbes dont il est question ici présentent une complexité inhérente qui ne saurait se satisfaire d'une analyse fondée sur la restitution d'une copule. En effet, en l'absence de verbe, porteur de la conjugaison, on doit en premier lieu se pencher sur la portée temporelle de l'énoncé. S'il est repéré par défaut par rapport au présent de la parole, nul n'est tenu de considérer les deux référents mis en parallèle comme existant en To⁶ (signification qui pourrait se gloser par « tel est/était le père, tel est/se manifeste en ce moment le fils »). S'il importe peu que le père existe en To, le

5. Comme, par exemple, dans les cas de reprise d'une relation prédicative par un auxiliaire, ou avec les phénomènes de *gapping* (en français *trou syntaxique*) comme dans « Jean est bon en grammaire et Marie_en mathématiques ».

6. Temps zéro, désignant le moment de l'énonciation.

fil peut très bien ne plus exister non plus au moment de l'énonciation. Dans ce cas, le proverbe ne signifie plus que la possibilité de comprendre certains traits de caractère, qualités ou même processus et actions du fils à la lumière des connaissances qu'une communauté donnée possède du père. Le proverbe ne désigne donc pas des individus existant mais *seulement la possibilité d'inférer une relation causale entre la connaissance d'un ensemble de traits et un individu existants ou ayant existé*. Partant, l'intérêt de la question réside dans le fait que si le proverbe apparaît dans des contextes où c'est une action ou activité du fils qui a motivé le commentaire, le proverbe ne dit rien sur le *type de procès* susceptible d'être reproduit par la filiation. Mieux, le proverbe ne donne aucun contenu positif sur le père ni sur le fils ; il n'a pour fonction, en fin de compte, que de justifier la prise de parole d'un sujet parlant tentant d'interpréter tel ou tel fait par un déterminisme génétique ou acquis, le plus souvent vague. Nous rejoignons ainsi la position de G. Kleiber (1999, p. 53) pour qui le sens des proverbes « est celui d'une implication entre deux situations engageant des hommes ».

On rappellera également, à propos de ce type de structure parallèle, que Charles Bally souligne déjà le rôle de l'intonation dans l'interprétation de l'énoncé : « Il suffit de prononcer "Tel maître, tel valet" avec une mélodie montante-descendante et une pause médiane pour obtenir une phrase segmentée signifiant "Si le maître a tel caractère, le valet l'a également" ; mais il suffit aussi de supprimer la pause et d'unifier la mélodie pour que la même expression devienne une phrase liée signifiant "Le caractère du maître est aussi celui du valet" » (Bally, 1944, p. 71). Ce qui signifie que de par sa forme même, le proverbe averbal constitue fondamentalement *une invitation à la reformulation et plus généralement à l'interprétation*, à un ajustement (au sens culiolien) d'une relation sémiotisée de façon minimale (c'est-à-dire le principe d'une identité de propriété entre deux individus) aux circonstances particulières de la situation d'énonciation.

Par ailleurs, l'absence de forme verbale conjuguée dans le proverbe averbal, parce qu'elle supprime l'ancrage explicite de

l'énonciateur dans l'ici et maintenant de l'échange interlocutif, *inscrit dans sa syntaxe même l'hétéronomie constitutive de l'énonciation proverbiale en général*. Cette hypothèse est corroborée par le fait qu'une propriété remarquable des énoncés averbaux dans le discours autre que proverbial (c'est-à-dire littéraire, journalistique, voire toute conversation courante) est de permettre la prise en charge du contenu propositionnel par une source énonciative différente du locuteur (Delorme, 2006). Or parce qu'elle tranche avec l'enchaînement des phrases verbales qui constituent notre discours, la forme averbale dans le discours proverbial comme dans toute énonciation est, comme d'autres configurations formelles (rythme, rimes, parallélismes, recours à des mêmes marqueurs en corrélation, etc.), *un moyen de signifier que l'on parle sous l'autorité d'autrui*, autrui équivalant peu ou prou à la sagesse ancestrale. C'est aussi pour cette raison qu'en utilisant la méthodologie présentée par Anscombe (2009), on comprend que si « On dirait que tel père, tel fils » s'énonce difficilement, « Comme dirait l'autre, tel père, tel fils » est, en revanche, bien formé.

L'examen de proverbes averbaux en anglais et en français, langues où l'énoncé nominal n'est pas la structure canonique, montre que ces énoncés sémiotisent dans leur forme défective une propriété sémantique partagée par l'ensemble des proverbes, propriété décrite par le modèle implicatif de G. Kleiber (1999)⁷. Si l'on admet que l'ensemble des proverbes d'une langue constitue un système (position évidemment risquée compte tenu du flou typologique inhérent à cette catégorie d'énoncés), on peut avancer que les proverbes averbaux constituent un sous-système qui, à travers sa propriété formelle définitoire et différentielle, met en évidence un mécanisme qui vaut pour l'ensemble du système. Cette étude laisse volontairement de côté la question complexe de la traduction et en particulier les équivalences anglais/français pour les proverbes averbaux – à savoir la question de la superposition ou discordance entre les deux langues – et surtout l'examen contrastif

7. Mais aussi dans l'œuvre du parémiologue russe Grigorij Permjakov, selon J.-C. Anscombe.

des structures syntaxiques mobilisées dans la formation de lexies averbales – par exemple l'emploi très répandu de structures parallèles en <à SN + SN>, dont l'équivalent est bien moins fréquent en anglais. Enfin, il reste à traiter de l'insertion discursive des proverbes averbaux en tant qu'arguments d'autorité, objets de joutes érudites, d'ironie, supports de dévoiement burlesque et autres énoncés cadratifs ou récapitulatifs de développements textuels.

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE, J.-C. (2000) « Parole proverbiale et structure métrique », *Langages*, n° 139, pp. 6-26.
- ANSCOMBRE J.-C. (2009), « Les formes sentencieuses : un phénomène linguistique ? », communication : *Journées d'études sur les formes sentencieuses*, CELTA/Paris 4 Sorbonne, 3 avril 2009.
- BALLY C. (1944), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne : A. Francke S. A.
- BEHR I. & QUINTIN H. (1997), « De la phrase nominale à l'énoncé sans verbe. À propos d'un corpus d'énoncés non verbaux en allemand », *Linx*, n° 9 : « Emile Benveniste vingt ans après » (actes du colloque de Cerisy la Salle), coordonné par Michel Arrivé et Claudine Normand, pp. 73-79.
- BEHR I. (2003), « La pince et le paravent », in Nicole Fernandez Bravo, *Lire entre les lignes : l'implicite et le non-dit*, Asnières : Presses de l'Institut d'Allemand, Université de la Sorbonne Nouvelle, pp. 81-98.
- BENVENISTE E. (1966) « La phrase nominale », *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Paris : Seuil, pp. 151-167.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2004), « Énoncés sans verbe conjugué : données de français parlé et interprétations », communication : *Lattice / CNRS*, 17 décembre.
- CHAVIN C. (2007), « Énoncés sans sujet et/ou sans verbe en anglais et fonction expressive : évaluation/expressivité, structuration de l'énoncé/ expressivité », in Catherine Paulin, *La fonction expressive*, vol. 1, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, pp. 13-26.

- CHUQUET H. & PAILLARD M. (1989), *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Gap : Ophrys.
- COHEN J. (1966), *Structure du langage poétique*, Paris : Flammarion.
- COTTE P. (1998), *L'Explication grammaticale de textes anglais*, Paris : P.U.F.
- DELORME B. (2009), « L'énoncé nominal dans le discours théâtral, corrélat syntaxique d'une focalisation scénique de l'instant », in Claire Despierres, *La lettre et la scène, linguistique du texte de théâtre*, Dijon : Éditions universitaires de Dijon, coll. « Langages », pp. 111-122.
- DELORME B. (2006), « Prédication averbale et rupture de repérages », *Verbum*, vol. 26, n° 3, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, pp. 343-355.
- DELORME B. (2004), *Les énoncés nominaux dans le roman contemporain de langue anglaise, implications sémantiques et pragmatiques de la prédication averbale*, thèse de doctorat, Paris 4-Sorbonne.
- ECO U. & BOUZAHER M. (1992), *La production des signes*, Paris : le Livre de poche / biblio essais.
- FERGUSON R. (1983), *The Penguin Dictionary of proverbs*, London : Penguin books.
- FEUILLET J. (1994), « Problèmes terminologiques et typologiques des unités supérieures d'analyse linguistique », *La phrase : énonciation et information*, Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, Paris : Klincksieck.
- GUILLEMIN-FLESCHER, J. (2004), « Les énoncés averbaux : de l'identification à l'évaluation », *Syntaxe et Sémantique*, n° 6 : « Aux marges de la prédication », coordonné par Irma Traud Behr, Jacques François, Anne Lacheret-Dujour et Florence Lefevre, pp. 125-139.
- HAGEGE C. (1985), « La polarité verbo-nominale », *L'Homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris : Fayard, pp. 174-188.
- KLEIBER G. (1999), « Sur le sens des proverbes », *Langages*, n° 139, pp. 39-58.
- KRAZEM M. (2003), « La phrase averbale dans les didascalies », communication : Lattice / CNRS, 26 septembre.

- LAKOFF G. (1987), *Women, Fire, and Dangerous Things: What Categories Reveal About the Mind*, Chicago : University of Chicago Press.
- LEFEUVRE F. (1999), *La Phrase averbale en français*, Paris : L'Harmattan.
- MONTREYNAUD F., PIERRON A. & SUZZONI F. (2006), *Dictionnaire de proverbes et dictons*, Paris : Le Robert.
- MOREL M.-A. (2002), « La phrase averbale à l'oral, le cas du français », communication dans le cadre groupe de recherche sur la phrase averbale, Paris 3-Sorbonne Nouvelle, 22 novembre.
- PERRIN L. (2002), « Figures et dénominations », *Semen*, n° 15 : « Figures du discours et ambiguïtés », coordonné par Marc Bonhomme [<https://semen.revues.org/2410>].
- REY A. (2006), « Préface », *Dictionnaire des proverbes et dictons*, Paris : Le Robert, pp. IX-XVIII.
- SUZZONI F. (2006), « Présentation », *Dictionnaire des proverbes et dictons*, Paris : Le Robert, pp. 3-9.
- TAMBA I. (1999), « Formules et dire proverbial », *Langages*, n° 139, pp. 110-118.

3.

Le stéréotype
et ses traductions

